
Les nouvelles logiques de l'Etat

Dominique REYNIE

Description du cours :

L'historien Friedrich Meinecke définissait la raison d'Etat comme « la maxime selon laquelle l'Etat agit, la loi qui régit son fonctionnement. » Entendue ainsi, la raison d'Etat s'impose au chef de l'Etat lui-même. La conduite de l'Etat exige de récuser toute norme posée a priori. L'ordre éthique ou religieux doit s'effacer devant le pur intérêt de l'Etat. Loin, donc, d'y voir l'arbitraire, comme l'assure pourtant une idée reçue, la raison d'Etat procède du rationalisme, si bien que pour Meinecke « la raison d'Etat est un des principaux facteurs qui ont frayé la voie au mouvement des lumières, soit en exigeant une formation particulière de l'esprit soit en provoquant un relâchement des valeurs dogmatiques. ». Par la raison (d'Etat) la souveraineté devient productrice de liberté. Depuis cette tradition théorique, nous interrogerons le présent. Face au bouleversement des pouvoirs, à l'émergence d'hyperpuissances privées entrepreneuriales - les GAFA -, civiques - les blockchains - et de portée anthropologique - le post-humanisme - de quelle raison d'Etat les puissances publiques souveraines sont-elles encore capables ? La fin de la raison d'Etat ne signifierait-elle pas l'impossibilité pour la souveraineté politique de garantir la liberté ?

Langue principale de l'enseignement : français

Mode de validation

Un exposé (50%) et un essai (50%)

Lectures principales demandées

Friedrich Meinecke, *L'idée de la raison d'Etat dans l'histoire des temps modernes*, Genève, Droz, 1973 (traduction de M. Chevallier)

Machiavel, *Le Prince*

Emile Durkheim, *L'Allemagne au-dessus de tout*. Texte et commentaire de Bruno Karsenti, Paris, éditions EHESS, 2015 ;

Arnault Skornicki, *La grande soif de l'Etat. Michel Foucault avec les sciences sociales*, Les prairies ordinaires, 2015.

Lectures complémentaires

Jean Bodin, *Les Six Livres de la République*

Christian Lazzeri et Dominique Reynié (trois ouvrages collectifs : *La raison d'Etat : politique et rationalité* ; *Le pouvoir de la raison d'Etat* ; *Politiques de l'intérêt*)